

# Commune de Danières



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2019

### ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Désignation du secrétaire de séance

### **I - Affaires Financières**

- Budgets Primitifs Lotissements L'Orée de Ville et Les Hauts du Champ
- Emprunts Lotissements
- Info par rapport aux frais de dépôts de pièces

### **II - Travaux**

- Eclairage public abords église

### **III - Informations diverses**

- Contrat d'engagement
- Remboursement prêt course de côte

Présents : Madame Colette ARNAUD, Madame Françoise BOUCHET, Madame Marianne BOUIN, Monsieur Cédric BRUYERE, Monsieur Florian CHAUDIER, Madame Fabienne FANGET, Monsieur Philippe GUERIN, Madame Fabienne MANOHA, Madame Marina MONCHAL, Monsieur Christophe MOULIN, Madame Marie Laure OUDIN, Monsieur Robert OUDIN, Monsieur Roger ROBERT, Monsieur Thierry SABOT, Monsieur Henri SIGAUT, Monsieur Robert TEXIER, Madame Audrey TUDELA, Monsieur Robert VALLAT.

Excusés : Monsieur Bernard DEFOUR (pouvoir à Henri SIGAUT), Monsieur Dominique DREVET (pouvoir à Philippe GUERIN), Madame Evelyne EPALLE (pouvoir à Robert VALLAT), Madame Monique GOUY (pouvoir à Colette ARNAUD-SOUBEYRAND),

Absente : Madame Solange DELOLME

Audrey TUDELA est désignée secrétaire de séance.

## **I - Affaires Financières**

- Budgets Primitifs Lotissements L'Orée de Ville et Les Hauts du Champ

Les deux budgets sont acceptés à l'unanimité.

- Emprunts Lotissements

La Collectivité va emprunter afin de consolider des prêts à court terme mis en place pour réaliser les deux lotissements. Pour le lotissement Les Hauts du Champ 150 000 € et pour les Hauts de Ville 230 000 € sur 15 ans taux variable en formule cape 2.

- Info par rapport aux frais de dépôts de pièces

Monsieur le Maire explique que lorsque la Commune, réalise un lotissement, différentes pièces sont déposées afin d'obtenir le permis d'aménager : formulaire de demande, plans des lots, plans des réseaux, règlement, éventuellement cahier des charges. Toutes ces pièces ainsi que l'arrêté accordant le permis d'aménager doivent être déposées dans un acte reçu par le notaire aux fins de dépôt de ces pièces au service de la publicité foncière ce qui permet leur opposabilité aux tiers, et que les acquéreurs successifs des lots du lotissement en aient connaissance. Les frais de cet acte de dépôt de pièces font l'objet d'une tarification établie par le tarif des notaires.

## **II - Travaux**

- Eclairage public abords église

Les travaux d'éclairage public aux abords de l'église ont été approuvés à l'unanimité. L'estimation des dépenses s'élève à 15 034.14 € H.T. Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 85 % soit :  $15034.14 \times 85 \% = 12779.02 \text{ €}$ .

### III - Informations diverses

#### - Contrat d'engagement

Monsieur Le Maire indique que l'agent à qui la formation BAFD a été financée a signé un contrat d'engagement de servir est de 1 an à compter de l'obtention de ce diplôme.

#### - Remboursement prêt course de côte

Suite à la Course de Côte 2018, il a été décidé de rembourser à la Commune la somme de 500 €. Le prêt initial étant de 6000 € : 1500 € ont été remboursés en 2018. Il reste donc 4000 € à récupérer.

#### - Prix du civisme

Par courrier en date du 1<sup>er</sup> mars, l'Association Nationale des membres de l'Ordre du Mérite de Haute-Loire nous informe que le groupe 3<sup>ème</sup> EPI du collège figure au palmarès du Prix Départemental du Civisme. Le prix sera remis le samedi 16 mars à l'Hôtel du Département.

FIN DE SEANCE.

Fait à DUNIERES, le 12 mars 2019

Le Maire - Robert OUDIN

